



## BETANAL ATRIUM

Version 5 / F  
102000000756

1/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial BETANAL ATRIUM

Code du produit (UVP) 05941822

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Bayer S.A.S.  
Bayer CropScience  
16, rue Jean Marie Leclair  
69009 Lyon  
France

Service responsable E-mail : [fds-france@bayercropscience.com](mailto:fds-france@bayercropscience.com)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence +33(0)4.72.85.25.25

Numéro INRS +33(0)1.45.42.59.59

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R43  
N Dangereux pour l'environnement, R51/53

#### Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

R43  
N Dangereux pour l'environnement, R51/53

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Soumis à étiquetage réglementaire.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Phenmédiaphame
- Desmédiaphame
- Ethofumesate

#### Symbole(s)



Xi Irritant

**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

2/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

N Dangereux pour l'environnement

**Phrase(s) R**

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Phrase(s) S**

S24 Éviter le contact avec la peau.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S37 Porter des gants appropriés.  
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges****Nature chimique**

Suspo-émulsion (SE)  
phenmédiphame (75 g/l), desmédiphame (15 g/l), éthofumesate (115 g/l)

**Composants dangereux**

Phrase(s) R conformément à la directive 67/548/CEE  
Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom	No.-CAS / No.-CE	Classification		Conc. [%]
		Directive 67/548/CEE	Règlement (CE) No 1272/2008	
Phenmédiphame	13684-63-4 237-199-0	N; R50/53	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	7,35
Desmédiphame	13684-56-5 237-198-5	N; R50/53	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	1,47
Ethofumesate	26225-79-6 247-525-3	N; R51/53	Aquatic Chronic 2, H411	11,30
Isotridecanol éthoxylé	9043-30-5 500-027-2	Xn; R22 Xi; R41	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318	> 1,00 - < 5,00
Docosate sodique	577-11-7 209-406-4	Xi; R38, R41	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315	>= 1,00
Ethoxylat d'alcool gras	68131-39-5 500-195-7	Xn; R22 Xi; R41 N; R50	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400	> 0,10 - < 1,00
Propane-1,2-diol	57-55-6 200-338-0	Non classé	Non classé	> 1,00

**Autres informations**

**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

3/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

Phenmédiophame	13684-63-4	Facteur M: 1 (acute)
Desmédiophame	13684-56-5	Facteur M: 10 (acute)

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Ataxie, Dyspnée, Mal de tête, Léthargie, Tremblements

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Risques</b>	Bien qu'étant un carbamate, ce produit n'est PAS un inhibiteur de cholinestérase.
<b>Traitement</b>	Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Une diurèse alcaline forcée et une hémodialyse peuvent être envisagées.

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

**Appropriés** Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Sable



## BETANAL ATRIUM

Version 5 / F  
102000000756

4/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

---

<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes de phosphore, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
<b>Information supplémentaire</b>	Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

---

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

**Précautions pour le stockage en commun** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

5/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013**Matériau approprié** PEhd (polyéthylène haute densité)**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Valeur limite d'exposition**

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	Mise à jour	Base
Phenmédiophame	13684-63-4	3,8 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Desmédiophame	13684-56-5	1,2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Ethofumesate	26225-79-6	10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est nécessaire dans les conditions d'exposition attendues. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

**Protection des mains**

Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

**Protection des yeux**

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

**Protection de la peau et du corps**

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 4.  
En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.  
Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

6/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarrasser en suivant les prescriptions du fabricant.

**Mesures générales de protection**

En cas de manipulation directe et de contact possible avec le produit :  
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Forme</b>	Liquide, visqueux
<b>Couleur</b>	blanc à beige clair
<b>Odeur</b>	faiblement acide
<b>pH</b>	3,0 - 7,0 à 10 % (23 °C) (eau désionisée)
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.
<b>Température d'inflammabilité</b>	405 °C
<b>Densité</b>	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Phenmédiophame: log Poe: 3,59 Desmédiophame: log Poe: 3,39 Ethofumesate: log Poe: 2,7 à 25 °C
<b>Viscosité, dynamique</b>	100 - 160 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 100 /s 220 - 300 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 20 /s
<b>Viscosité, cinématique</b>	71 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 100/sec 155 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 20/sec
<b>Tension superficielle</b>	30 mN/m à 40 °C Déterminé sur le produit non dilué.
<b>Explosivité</b>	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
<b>9.2 Autres données</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1 Réactivité**

**Décomposition thermique** Stable dans des conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.



## BETANAL ATRIUM

Version 5 / F  
102000000756

7/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

---

<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Stocker dans l'emballage d'origine.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (rat) > 2.000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Une utilisation judicieuse et prudente ne donne pas lieu à la formation d'aérosols inhalables.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

DL50 (rat) > 2.000 mg/kg

**Irritation de la peau**

Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (lapin)

**Irritation des yeux**

Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (lapin)

**Sensibilisation**

Sensibilisant (cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Phenmédiophame : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales les effets suivants : une anémie hémolytique, une méthémoglobinémie. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Desmédiophame : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales les effets suivants : une méthémoglobinémie, une anémie hémolytique. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Ethofumesate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagenèse

Phenmédiophame : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Desmédiophame : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Ethofumesate : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Phenmédiophame : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Desmédiophame : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Ethofumesate : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

8/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

Phenmédiaphame : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Phenmédiaphame : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Desmédiaphame : Cette substance a provoqué une taille réduite de la portée et faible poids corporel des petits. Desmédiaphame : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Ethofumesate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

**Evaluation de la toxicité pour le développement**

Phenmédiaphame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Phenmédiaphame : Cette substance a provoqué un retard de l'ossification des fœtus. Les effets sur le développement observés avec Phenmédiaphame sont liés à la toxicité maternelle.

Desmédiaphame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Desmédiaphame : Cette substance a provoqué un retard de l'ossification des fœtus, une incidence accrue de variations. Les effets sur le développement observés avec Desmédiaphame sont liés à la toxicité maternelle.

Ethofumesate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

**Toxicité pour le poisson** CL50 (Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)) 40 mg/l  
Essai en semi-statique; Durée d'exposition: 96 h

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Puce aquatique (*Daphnia magna*)) 18 mg/l  
Essai en statique; Durée d'exposition: 48 h

**Toxicité des plantes aquatiques** CI50 (*Desmodemus subspicatus*) 3,3 mg/l  
Biomasse; Durée d'exposition: 72 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité** Phenmédiaphame:  
pas rapidement biodégradable  
Desmédiaphame:  
pas rapidement biodégradable  
Ethofumesate:  
pas rapidement biodégradable

**Koc** Phenmédiaphame: Koc: 888  
Desmédiaphame: Koc: > 5000  
Ethofumesate: Koc: 147

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Phenmédiaphame: Facteur de bioconcentration (FBC) 165  
Ne montre pas de bioaccumulation.  
Desmédiaphame: Facteur de bioconcentration (FBC) 157  
Ne montre pas de bioaccumulation.  
Ethofumesate: Facteur de bioconcentration (FBC) 144  
Ne montre pas de bioaccumulation.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Phenmédiaphame: Légèrement mobile dans le sol  
Desmédiaphame: Immobile dans le sol  
Ethofumesate: Modérément mobile dans le sol

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**



**BETANAL ATRIUM**Version 5 / F  
102000000756

9/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013**Évaluation PBT et vPvB**

Phenmédiaphame: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Desmédiaphame: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Ethofumesate: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

**12.6 Autres effets néfastes****Information écologique  
supplémentaire**

Pas d'autre effet à signaler.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public.

**Code d'élimination des  
déchets****020108** déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU

**3082**14.2 Nom d'expédition des Nations  
uniesMATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(PHENMEDIPHAME, DESMEDIPHAME, ETHOFUMESATE  
SOLUTION)14.3 Classe(s) relative(s) au  
transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Marque dangereux pour  
l'environnement

OUI

Code danger

90

Code tunnel

E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

14.1 Numéro ONU

**3082**14.2 Nom d'expédition des Nations  
uniesENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S.



## BETANAL ATRIUM

Version 5 / F  
102000000756

10/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

	(PHENMEDIPHAM, DESMEDIPHAM, ETHOFUMESATE SOLUTION)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

### IATA

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PHENMEDIPHAM, DESMEDIPHAM, ETHOFUMESATE SOLUTION )
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

---

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

Rubrique n° 1173 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (toxiques pour les organismes aquatiques)

### Prévention médicale

Non concerné

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

---

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



## BETANAL ATRIUM

Version 5 / F  
102000000756

11/11

Date de révision: 16.09.2013  
Date d'impression: 16.09.2013

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 453/2010 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

**Objet de la révision:** Section 12. Informations écologiques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.